

C-176, j'ose dire qu'il y a toute une nuance. Les accusations portées contre cette compagnie se sont avérées très justes. A ce sujet, je citerai une déclaration de M. Lucien Saulnier, qui demandait la tenue d'une enquête royale—qu'on aurait dû accorder—afin de déterminer exactement tout ce qui se passait au sein de la Compagnie. En faisant cette demande, M. Saulnier déclarait, et je cite:

Nous savons maintenant qu'au Canada, des personnes et des groupes travaillent activement à l'exécution d'un plan qui a pour objet la destruction de toute liberté, de notre forme de gouvernement démocratique et, dans ce plan, l'expression de la volonté du peuple manifestée dans les boîtes de scrutin est exclue. Ces personnes et ces groupes sont inspirés et financés, dans plusieurs cas, par des régimes politiques étrangers, rattachés à une Internationale qui n'a pas la même notion que nous des libertés fondamentales de l'homme.

D'ailleurs, il continuait en disant ce qui suit:

De plus, la Compagnie des jeunes Canadiens compte dans ses rangs, à Montréal, plus d'un membre qui s'est déjà vu condamné pour des activités terroristes.

On trouve également dans les locaux officiellement occupés par la Compagnie des jeunes Canadiens, aux frais du contribuable canadien, les journaux et tracts qui publient des recettes de fabrication pour des cocktails Molotov, des bombes de peinture, des flocons et bonbonnes visant à enrayer le travail de la police dans le maintien de l'ordre.

Si un homme du sérieux de M. Saulnier a fait une telle déclaration, elle doit être juste. Il avait dit qu'il aurait fallu instituer une enquête royale plutôt que d'en confier tout simplement l'étude à un comité de la Chambre à majorité libérale. Ainsi, tous ceux qui auraient pu venir témoigner n'ont pu le faire, parce qu'une suggestion faite par certains membres du comité était toujours refusée, par suite d'une mise aux voix. Les gens qui auraient pu dire la vérité n'ont donc pas pu témoigner, et les Canadiens n'ont pu savoir de quelle façon les millions avaient été dépensés.

D'ailleurs, j'ai en main le texte de la déclaration de Patrice Walsh, du Service d'intelligence canadien, qui a offert de venir témoigner, selon une lettre du 15 novembre 1969 adressée au député de Matane (M. De Bané), également vice-président du comité de la radiodiffusion, des films et de l'assistance aux arts. Je ne citerai de cette lettre que les passages les plus importants:

Nous avons souligné dans notre numéro de novembre et décembre 1967 que nous trouvons juste la remarque de M. Allen Clark, page 4, en ajoutant toutefois: «M. Clarke dit la vérité. Toute la conception actuelle de cette Compagnie des jeunes Canadiens est fondée sur le pouvoir sans responsabilité de dépenser des millions de dollars obtenus à même les impôts fédéraux, sans avoir à en répondre ni au Parlement ni au contribuable.» Notre organisation existe depuis 20 ans. Comme contri-

buables, nous avons le droit d'exiger la dissolution immédiate de cette Compagnie des jeunes Canadiens. Nous sommes prêts aussi à venir témoigner devant votre comité à Ottawa afin de fournir de plus amples renseignements sur les agissements subversifs des membres des terroristes du Québec, qui contrôlent effectivement la Compagnie des jeunes Canadiens au Québec. Espérant avoir une réponse à cette offre le plus tôt possible,

Je demeure,

Sincèrement vôtre,

Patrice Walsh.

Tout le monde sait que jamais Pat Walsh n'a témoigné devant le comité, parce qu'on lui a refusé d'informer la population canadienne du désordre que la Compagnie des jeunes Canadiens avait semé dans certains coins du pays.

Monsieur l'Orateur, alors que plusieurs veulent remettre en question les idées du passé, qui ont pourtant produit des hommes de valeur qui, aujourd'hui, gouvernent le pays, des jeunes lisent les écrits de Karl Marx, œuvres communistes que l'on retrouve un peu partout, et ce sont eux que nous voulons préserver de cette influence néfaste.

On a publié une étude du Service d'intelligence canadien intitulée «Formation du mobile idéologique». Je voudrais ici citer une déclaration de M. Ron Gostick, à l'effet qu'il y a un danger de confondre certaines paroles, d'embrigader certains jeunes qui, n'étant pas avertis, peuvent vouloir commettre des erreurs désastreuses.

Je parlerai ensuite de l'enthousiasme d'un jeune qui veut tout révolutionner. On sera alors en mesure de constater le danger de mal interpréter les paroles et les actes d'un organisme comme la Compagnie des jeunes Canadiens, qui n'a de compte à rendre à personne, sauf à un comité à majorité libérale, qui a décidé de tout à l'avance.

● (4.50 p.m.)

Voici la déclaration de M. Ron Gostick, et je cite:

Il a été établi, par exemple, que Sam Carr et Fred Rose, député, tous deux formés à l'école de Moscou, désignaient non seulement les Canadiens qu'il fallait recruter pour faire partie du réseau d'espionnage, mais prenaient une part active avec d'autres pour encourager les cours ou groupes d'étude où l'on développait graduellement le mobile propre à l'espionnage, élargissant ainsi les cadres en vue d'un recrutement plus intensif et, dans certains cas, s'occupaient eux-mêmes de recruter des membres pour le réseau d'espionnage proprement dit.

L'enquête a révélé les noms d'un certain nombre de Canadiens, employés dans divers services ou ministères du gouvernement, qui, tout en ignorant vraisemblablement l'existence du réseau d'espionnage et tout en étant innocents de toute implication dans de tels actes illicites, étaient soumis aux mêmes méthodes de «formation» en vue d'être utilisés plus tard.

Si l'on peut tromper des adultes, fonctionnaires de l'État, comme le révèle ce dépliant,